

Département de science économique
Faculté des sciences sociales

**SÉMINAIRE DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE DES RESSOURCES
NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

ECO 4592

Louis Hotte

Hiver 2023

PLAN DE COURS

Horaire du cours : lundi 11h30-12h50 (en personne seulement)
jeudi 13h00-14h20 (en personne seulement)

Disponibilité du professeur: mardi 10h00-12h00 (envoyez courriel au préalable)

Courrier électronique : louis.hotte@uOttawa.ca

URL : <https://aix3.uottawa.ca/~lhott3/>

DESCRIPTION OFFICIELLE DU COURS

Les étudiants effectuent un projet de recherche dans le domaine de l'économie des ressources naturelles et du développement durable, en mettant l'accent sur un problème actuel de politique environnementale. Les étudiants doivent soumettre un rapport écrit ainsi que présenter oralement les résultats de leur recherche dans le cadre d'un colloque simulé. Les sujets abordés : la gestion des ressources renouvelables; la gestion des ressources non-renouvelables; l'économie de la rareté et du développement durable; les ressources énergétiques; l'équité entre générations; ainsi que les effets des droits de propriété sur la gestion des ressources.

Objectifs: Nous visons deux objectifs avec ce cours. L'un, méthodologique, consiste à familiariser l'étudiante aux démarches liées à la recherche. L'autre consiste à acquérir certaines connaissances de base en ce qui concerne les problèmes de gestion des ressources naturelles et de développement durable.

Audience visée: Ce cours est réservé aux étudiants inscrits aux programmes bidisciplinaires, de majeure, et spécialisé en science économique. Le prérequis est ECO2545. **Tout étudiant n'ayant pas complété ce prérequis doit se retirer du cours.** Le cours est conçu spécialement pour les étudiantes qui désirent *vivre* la démarche intellectuelle liée à la conduite d'un projet de recherche.

Lectures en anglais: Certains textes en anglais seront recommandés. Ils seront discutés en détail en classe.

Méthodes pédagogiques: Le cours sera enseigné en personne en classe.

Le temps de classe comprendra :

- des séances d'enseignement magistral sur des concepts théoriques ;
- des séances d'applications sur le logiciel STATA ;
- des séances de présentations orales des étudiant.e.s.

Modalité d'évaluation :

- Il y a 100 points au total à accumuler.
- Quatre devoirs étalés au cours du semestre et qui porteront sur la matière vue en classe. (20 points)
- Rapport de recherche bibliographique à rendre le **28 janvier** par courriel. (5 points)
- Présentation d'un article empirique les **27 février et les 2, 6 et 9 mars**. (10 points)
- Rapport intermédiaire (écrit) pour le travail de recherche à remettre le **18 mars** par courriel. (10 points)
- Présentation des résultats préliminaires du travail de recherche les **27 et 30 mars et 3 et 6 avril** (ou autre période à déterminer entre tous). (15 points)
- Travail de recherche final à remettre le **20 avril**. (40 points)

- La participation active aux présentations orales des étudiants fera l'objet de points bonus.
- 1 point sera retranché pour chaque jour de retard dans la remise d'un travail ou devoir.

Thèmes pour les cours magistraux:¹

1. Ressources naturelles et droits de propriété (Gordon 1954; Hardin 1968; Hotte 2013)
2. Modèle à deux périodes d'usage d'une ressource non-renouvelable - Le rôle du taux d'intérêt - L'impact sur les générations futures (notes de cours)
3. Revue du concept de régression et d'interprétation d'un tableau de régressions (Meier et Rauch 2000; Ray 1998; Wooldridge (2020))
4. Structurer et présenter un article empirique :
 - *Does International Trade Cause Overfishing?* (Erhardt 2018)
 - *Does Free Trade Increase Deforestation? The Effects of Regional Trade Agreements* Abman and Lundberg (2019)
5. Comportements stratégiques : La théorie des jeux appliquée à l'usage d'une ressource (Cheung 1970; Dasgupta and Heal 1979)
6. Un modèle bio-économique d'une ressource renouvelable: La pêche - Interactions entre droits de propriété et accès au crédit (Schaffer 1957 ; Assunçao et al. 2020)
7. Les pêches illicites dans le monde (Agnew et al. 2009; Berkes et al. 2006 ; McWhinnie 2009; Miller and Sumaila 2014; Nostbakken 2008)
8. Commerce international, ressources naturelles et droits de propriété (Chichilnisky 1994; Hotte 2000 ; Hotte 2013)
9. Ressources naturelles et croissance économique (Jones and Vollrath 2013, chapter 10)

¹Ces thèmes et leur ordre sont sujets à changements si les besoins de la classe le justifient et selon la progression. La plupart des références indiquées servent à identifier les contributions originales; nous considérerons généralement des versions simplifiées en classe. Les lectures requises seront mentionnées explicitement.

Travail de recherche:

Le travail de recherche portera sur le problème de la déforestation dans le monde, en lien avec les droits de propriété et le commerce international. Les références empiriques principales sont Erhardt (2018) et Abman and Lundberg (2019). Il s'agira d'un travail empirique qui nécessitera l'utilisation de méthodes économétriques sur STATA. Les données de base seront mises à la disposition des étudiants, mais elles pourront être complétées par l'ajout d'autres données. Le travail devra être écrit individuellement. Un document séparé sera remis aux étudiantes concernant le travail de recherche ; il décrira précisément les attentes et les différentes étapes à suivre.

References

- Abman, Ryan, and Clark Lundberg (2019) 'Does free trade increase deforestation? the effects of regional trade agreements.' *Journal of the Association of Environmental and Resource Economists* 7(1), 35–72
- Agnew, David J., John Pearce, Ganapathiraju Pramod, Tom Peatman, Reg Watson, John R. Beddington, and Tony J. Pitcher (2009) 'Estimating the worldwide extent of illegal fishing.' *PLoS One* 4(2), 1–8
- Assuncao, Juliano, Clarissa Gandour, Romero Rocha, and Rudi Rocha (2020) 'The effect of rural credit on deforestation: Evidence from the brazilian amazon.' *The Economic Journal* 130(626), 290–330
- Berkes, F., T. P. Hughes, R.S. Steneck, J. A. Wilson, D. R. Bellwood, B. Crona, C. Folke, L. H. Gunderson, H. M. Leslie, J. Norberg, M. Nyström, P. Olsson, H. Österblom, M. Scheffer, and B. Worm (2006) 'Globalization, roving bandits, and marine resources.' *Science* 311, 1557–1558
- Cheung, Steven N. S. (1970) 'The structure of a contract and the theory of a non-exclusive resource.' *Journal of Law and Economics* XIII, 45–70
- Chichilnisky, Graciela (1994) 'North-south trade and the global environment.' *The American Economic Review* 84(4), 851–874
- Dasgupta, P. S., and G. M. Heal (1979) *Economic Theory and Exhaustible Resources* (Welwyn, England: James Nisbet and Co. Ltd and Cambridge University Press)
- Erhardt, Tobias (2018) 'Does international trade cause overfishing?' *Journal of the Association of Environmental and Resource Economics* 5(4), 695–711

- Gordon, H. Scott (1954) ‘The economic theory of a common-property resource: The fishery.’ *Journal of Political Economy* VXII, 124–142
- Hardin, Garrett (1968) ‘The tragedy of the commons.’ *Science* 162, 1243–1248
- Hotte, Louis (2013) ‘Environmental conflict and natural resources.’ In *Encyclopedia of Energy, Natural Resources and Environmental Economics*, ed. Jason Shogren (Oxford: Elsevier Science) pp. 261–270
- Hotte, Louis, Ngo Van Long, and Huilan Tian (2000) ‘International trade with endogenous enforcement of property rights.’ *Journal of Development Economics* 62, 25–54
- Jones, Charles I., and Dietrich Vollrath (2013) *Introduction to Economic growth*, 3rd ed. (Norton)
- McWhinnie, Stephanie F. (2009) ‘The tragedy of the commons in international fisheries: An empirical examination.’ *Journal of Environmental Economics and Management* 57, 321–333
- Meier, Gerald M., and James E. Rauch (2000) *Leading Issues in Economic Development*, seventh ed. (Oxford, U.K.: Oxford University Press)
- Miller, Dana D., and U. Rashid Sumaila (2014) ‘Flag use behavior and iuu activity within the international fishing fleet: Refining definitions and identifying areas of concern.’ *Marine Policy* 44, 204–211
- Nostbakken, Linda (2008) ‘Fisheries law enforcement - a survey of the economic literature.’ *Marine Policy* 32, 293–300
- Ray, Debraj (1998) *Development Economics* (Princeton University Press)
- Schaefer, Milner B. (1957) ‘Some considerations of population dynamics and economics in relation to the management of the commercial marine fisheries.’ *Journal of the Fisheries Research Board of Canada* 14, 669–681
- Wooldridge, Jeffrey M. (2020) *Introductory Econometrics: A Modern Approach*, 7th ed. (Cengage)

Politique par rapport à la note EIN (échec)

Dans tous les cours en science économique, les étudiant(e)s qui n'accomplissent pas du travail (soit une seule évaluation ou une combinaison) valant un total de 25% ou plus de la note finale recevront une note EIN dans le cours. La note EIN équivaut à une note d'échec (F). Voir le règlement 10.6 pour plus de détails. À noter qu'une demande de différé refusée peut donc mener à un échec.

Courriels à vocation professionnelle : Quelques règles d'étiquette

Notez que pour les cours, le professeur ne peut répondre qu'aux courriels d'étudiant.e.s utilisant l'adresse de l'université, soit@uottawa.ca. Attendez-vous à un délai d'environ deux jours ouvrables pour une réponse, ou au prochain cours, le cas échéant. Le professeur se réserve le droit ne pas répondre à un courriel pour des raisons telles qu'un niveau de langage inadéquat, l'absence au cours, de l'information déjà bien transmise, l'identification incomplète, etc.

Sans s'en rendre compte, les étudiant.e.s utilisent souvent un langage inadéquat, voire offensif, dans leurs courriels avec le professeur. Respectez le fait que le professeur a beaucoup plus d'un.e étudiant.e. Faites preuve de jugement et de retenue avant d'écrire. Soyez concis. La communication par courriel ne devrait concerner que des questions brèves et qui ne peuvent attendre au prochain cours. Il est malvenu de poser des questions à cause d'un cours manqué ou d'une lecture négligée. Utilisez un langage approprié et identifiez-vous bien. Pour des suggestions sur la manière de rédiger un courriel à vocation professionnelle, je vous recommande de consulter le lien suivant: [Ecrire à un enseignant](#)

Il est approprié d'écrire un courriel pour les raisons suivantes:

- Impossibilité de se présenter à un examen pour cause de maladie.
- Information incomplète ou contradictoire donnée en classe.

Il est malvenu d'écrire un courriel pour les raisons suivantes:

- Expliquer un problème. (Utilisez les heures de bureau.)
- Demander pour une note.
- Demander de l'information déjà donnée en classe ou apparaissant sur le plan de cours.

Politique concernant la présence en classe, la qualité de la langue et les retards dans la remise des travaux

La présence en classe est nécessaire pour bien réussir le cours.

Vos soumissions seront jugées sur la qualité de la langue, alors prenez les moyens nécessaires pour éviter les fautes d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation, d'impropriété des termes, etc. Vous serez pénalisé, le cas échéant.

Aucun retard dans la remise des travaux ne sera toléré, à moins de maladie ou autre raison sérieuse acceptée par le professeur. **Les retards non autorisés seront pénalisés.** Le règlement universitaire prévoit que l'absence à un examen ou à un test ou la remise tardive des travaux pour cause de maladie doit être justifiée au professeur par la présentation d'un certificat médical, sinon la personne sera pénalisée. La Faculté se réserve le droit d'accepter ou de refuser la raison avancée s'il ne s'agit pas d'une raison médicale. Les raisons telles que les voyages, le travail et les erreurs commises dans la lecture de l'horaire des examens ne sont habituellement pas acceptées.

EXAMENS MANQUÉS ET DEMANDES DE NOTE DIFFÉRÉE

Les absences aux examens seront pénalisées. Des exceptions sont faites uniquement pour la maladie ou d'autres situations graves. La Faculté se réserve le droit d'accepter ou de refuser la raison. Les conflits dus à des déplacements, à son travail ou à une mauvaise lecture de l'horaire des examens ne sont pas des raisons acceptables. Les absences aux examens qui ne sont pas excusées se traduiront par une note de zéro pour l'examen.

Les étudiants excusés pour avoir raté un examen devront passer un examen différé, sauf si le professeur propose un système de repondération qui s'applique au cas de l'étudiant. (Si disponible, un tel schéma est décrit dans ce syllabus.) Sauf dans le cas d'une repondération, les étudiants qui souhaitent être excusés pour une absence doivent remplir un [formulaire de note différée \(DFR\)](#). Ce formulaire doit être rempli pour les examens de mi-session et finaux.

L'absence pour cause de maladie doit être justifiée par un certificat médical. Les demandes doivent être accompagnées des pièces justificatives (ex. certificat médical) et soumises dans les cinq jours ouvrables suivant la date de l'examen. La demande doit respecter toutes les conditions du [règlement académique I9.5](#).

AFFIRMATION AUTOCHTONE

ANISHNABE

Ni manàdjiyànànig Màmìwinini Anishinàbeg, ogog kà nàgadawàbandadjig iyo akì eko weshkad. Ako nongom ega wìkàd kì mìgiwewàdj.

Ni manàdjiyànànig kakina Anishinàbeg ondaje kaye ogog kakina eniyagizidjig enigokamigàg Kanadàng eji ondàpinangig endàwàdjìn Odàwàng.

Ninìsidawinawànànig kenawendamòdjig kije kikenindamàwin; weshkinìgidjig kaye kejeyàdizidjig. Nìgijeweninmànànig ogog kà nìgànì sòngideyedjig; weshkad, nongom; kaye àyànìkàdj.

[Écouter la version audio](#)

FRANÇAIS

Nous rendons hommage au peuple algonquin, gardien traditionnel de cette terre. Nous reconnaissons le lien sacré de longue date l'unissant à ce territoire qui demeure non cédé.

Nous rendons également hommage à tous les peuples autochtones qui habitent Ottawa, qu'ils soient de la région ou d'ailleurs au Canada.

Nous reconnaissons les gardiens des savoirs traditionnels, jeunes et âgés.
Nous honorons aussi leurs courageux dirigeants d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

INCLUSION

La Faculté des sciences sociales souhaite être une institution inclusive et équitable qui participe activement au bien-être de ses étudiants, de son personnel et du corps professoral. Elle s'engage à éliminer les obstacles à l'inclusion des étudiants en vertu du [Code des droits de la personne de l'Ontario](#). Ces obstacles peuvent être basés sur l'âge, les ascendances, la couleur, la racialisation, la citoyenneté, les origines ethniques, le lieu d'origine, la croyance, un handicap, l'état familial, l'état matrimonial, le genre, l'expression sexuelle, le casier judiciaire, le sexe et l'orientation sexuelle.

Si vous avez subi une du harcèlement ou de la discrimination, vous pouvez consulter confidentiellement le Bureau des droits de la personne pour parler de votre situation et/ou pour [porter une plainte formelle](#).

Les services suivants, offert sur les campus de l'Université d'Ottawa, sont disponibles pour vous et vos pairs étudiants.

- Le [service de counselling de l'Université d'Ottawa](#), incluant du counselling individuel par un spécialiste du racisme anti-noir, Pierre Bercy.
- Des [Ressources pour/par la communauté noire](#), le [Centre pour les étudiant.e.s ayant une incapacité](#), le [Centre d'expérience des étudiant.e.s Racisé.e.s et autochtones](#), le [Centre de ressources des Fxmmes](#) et le [Centre de la fierté](#) du Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa.
- Le comité étudiant sur l'anti-racisme (courriel : car.arc.uottawa@gmail.com).
- [Mashkawaziwogamig : Centre de ressources autochtones](#)
- Le [Bureau des droits de la personne](#), incluant les [politiques d'accessibilité](#).

DES RESSOURCES POUR VOUS :

Prévention de la violence sexuelle

L'Université d'Ottawa ne tolère aucune forme de violence à caractère sexuel. La violence sexuelle désigne tout acte de nature sexuelle commis sans consentement tel que le viol, le harcèlement sexuel ou les cyberagressions. Autant l'Université que les associations d'employées et d'employés, ainsi que d'étudiantes et d'étudiants offrent toute une gamme de ressources et de services donnant accès aux membres de notre communauté à des informations et à du soutien confidentiel, ainsi qu'aux procédures pour signaler un incident ou porter plainte. Pour tout renseignement, [visitez le site « Violence sexuelle : soutien et prévention »](#).

Centre de l'expérience étudiante de la Faculté

Le centre de l'expérience étudiante de la Faculté des sciences sociales a comme objectif de prêter main-forte tant au point de vue scolaire que personnel aux étudiantes et étudiants de tous les programmes d'études de la Faculté, peu importe où ils en sont dans leurs programmes d'études.

Les raisons pour rencontrer un mentor sont diverses : échanger avec un étudiant qui en est à sa 3e ou 4e année d'études, avoir plus d'informations sur les programmes et services offerts à l'Université d'Ottawa, ou tout simplement améliorer ses méthodes d'étude (gestion du temps, prise de notes, préparation aux examens, etc.).

Le centre de l'expérience étudiante est un lieu d'échanges sur les méthodes d'études et la vie à l'université. Et les mentors sont des étudiantes et étudiants d'expérience, formés pour répondre adéquatement à vos questions.

Centre d'aide à la rédaction des travaux universitaires

Au **CARTU**, vous apprendrez à comprendre et corriger vos erreurs et à bien rédiger de façon autonome. En travaillant avec nos conseillers en rédaction, vous pourrez acquérir les compétences dont vous avez besoin pour maîtriser la langue écrite de votre choix, améliorer votre réflexion critique, développer vos habiletés d'argumentation, connaître tout ce qu'il faut savoir sur la rédaction universitaire.

Service de counselling

Le Service de counselling et de développement personnel peut vous rendre service de plusieurs façons. Nous offrons les types de counselling suivants :

- counselling personnel
- counselling de carrière
- counselling en méthodes d'étude

Bureau des droits de la personne

Mandat:

Assurer le leadership dans la création, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, des procédures et des pratiques en matière de diversité, d'inclusion, d'équité, d'accessibilité et de prévention du harcèlement et de la discrimination.

Coordonnées :

1, rue Stewart (rez-de-chaussée, pièce 121) - Tél. : 613-562-5222 / Courriel : respect@uOttawa.ca

Accommodements scolaires

L'Université d'Ottawa a toujours tenté de répondre aux besoins des personnes ayant des troubles d'apprentissages ou toute autre limitation fonctionnelle permanente ou temporaire : surdité, handicap visuel, problèmes de santé physique prolongée, problème de santé mentale. Le Service d'accès et la communauté universitaire travaillent en collaboration pour vous offrir l'occasion de développer et de maintenir votre autonomie ainsi que de réaliser votre plein potentiel tout au long de vos études universitaires. Un grand choix de services et de ressources vous sont offerts avec expertise, professionnalisme et confidentialité.

Si votre participation à la vie universitaire est compromise et que des mesures adaptées s'imposent (adaptation physique, mesures adaptées pour les examens, stratégies

d'apprentissage, etc.), vous devez alors faire connaître votre situation au service d'accès le plus tôt possible :

- en personne à notre bureau
- en ligne à <http://sass.uottawa.ca/fr/access/registration>
- par téléphone au 613-562-5976

Dates limites pour les demandes de mesures adaptées pour les examens :

- **Examens de mi-session, tests, examens différés** : 7 jours ouvrables avant la date de l'examen, du test ou de toute autre évaluation écrite (excluant le jour de l'examen).
- Examens finaux :
 - 15 novembre pour la session d'automne
 - 15 mars pour la session d'hiver
 - 7 jours ouvrables avant la date de l'examen pour la session printemps/été (excluant le jour de l'examen)

[Centre de développement de carrière](#)

Le centre de développement de carrière vous offre une variété de services et de ressources en développement de carrière qui vous permettent de reconnaître et de mettre en valeur les compétences dont vous aurez besoin pour votre transition sur le marché du travail.

[Activités sur le campus](#)

Consultez la liste des activités sur le campus pour les étudiants qui ont comme objectifs de répondre à une foule de besoins variés.

ATTENTION A LA FRAUDE SCOLAIRE !

La fraude scolaire est un acte commis par une étudiante ou un étudiant et qui peut fausser l'évaluation scolaire (c'est-à-dire les travaux, tests, examens, etc.). Elle n'est pas tolérée par l'Université. Toute personne trouvée coupable de fraude est passible de sanctions sévères.

Voici quelques exemples de fraude scolaire :

- Plagier ou tricher de quelque façon que ce soit;
- Présenter des données de recherche qui ont été falsifiées;
- Remettre un travail dont vous n'êtes pas, en tout ou en partie, l'auteur;
- Présenter, sans autorisation écrite des professeurs concernés, le même travail dans plus d'un cours.

Ces dernières années, le perfectionnement d'Internet a fortement facilité la découverte des cas de plagiat. Les outils mis à la disposition de vos professeurs et professeures permettent, à l'aide de quelques mots seulement, de retracer sur le Web l'origine exacte d'un texte.

Pour plus d'information sur la fraude et les moyens de l'éviter, vous pouvez consulter la page web de la faculté offrant des conseils pour vos études et le [Guide de rédaction des travaux universitaires](#).

Vous pouvez également [consulter la page web du Cabinet de la provost et vice-rectrice aux affaires académiques sur l'intégrité dans les études](#).

Vous pouvez également vous référer au [guide de l'étudiant sur l'intégrité dans les études](#).

La personne qui a commis ou tenté de commettre une fraude scolaire ou qui en a été complice sera pénalisée. Voici quelques exemples de sanctions pouvant être imposées :

- **recevoir la note « F » pour le travail ou le cours** en cause;
- **l'ajout d'une exigence supplémentaire** (de 3 à 30 crédits) au programme d'études ;
- **la suspension ou l'expulsion de la Faculté**.

Vous pouvez vous référer au [règlement académique I-14 – Fraude scolaire](#).

uoSatisfACTION

Avez-vous des [commentaires sur votre expérience universitaire ou des suggestions pour l'améliorer?](#)

Dites-le-nous!
